



Séparation de biens et de corps

Par **fanfan**, le **22/03/2010** à **17:48**

Bonjour, rnrnmariée depuis 31 ans, je voudrai divorcer mais je n'en pas les moyens. Je voudrai savoir si je fais une séparation de corps et de biens, si je suis responsable des dettes de mon mari. rnNous avons une maison en commun, comment puis je faire pour avoir ma part. Il ne veux pas vendre, pas divorcé mais il est ivre tous les jours et je n'en peux plus. Merci de bien vouloir me répondre.